

## Glossaire des préparations

**Cataplasme** : préparation médicinale, en général chaude, appliquée sur les parties douloureuses du corps.

**Collyre ou bain d'yeux** : préparation médicinale liquide - telle une infusion - filtrée destinée à rincer les yeux.

**Compresse** : pièce de tissu imbibée d'extraits de plantes et appliquée sur les parties du corps atteintes.

**Comprimé** : préparation médicamenteuse solide obtenue par agglomération, destinée à être absorbée par voie orale.

**Crème** : préparation qui combine l'huile à une base d'eau que l'on applique sur la peau.

**Décoction** : Préparation qui consiste à faire bouillir de l'eau avec des racines, des baies ou des graines.

**Élixir** : préparation médicinale liquide à laquelle ont été ajoutés du sucre ou du miel et de l'alcool.

**Gargarisme** : infusion, décoction ou teinture diluée utilisées comme rince-bouche.

**Gélule** : capsule en gélatine renfermant de la poudre obtenue en broyant les plantes.

**Huile essentielle** : huile extraite des plantes par distillation.

**Infusion** : préparation de feuilles, fruits ou racines, macérés dans de l'eau bouillante, à la façon du thé.

**Inhalation** : action de respirer par le nez la vapeur produite par une préparation médicinale bouillante.

**Jus** : liquide extrait du fruit ou des feuilles de certaines plantes.

**Liniment** : préparation médicinale ou médicamenteuse liquide destinée à être appliquée sur la peau.

**Lotion** : eau légèrement alcoolisée utilisée pour les soins de l'épiderme ou de la chevelure.

**Moxibustion** : traitement consistant à chauffer un point cutané à l'aide d'un bâton d'armoise incandescent.

**Onguent** : pommade à base de graisse ou d'huiles que l'on applique sur la peau.

**Ovule** : médicament de consistance cireuse à base d'huile essentielle utilisé par voie vaginale.

**Pommade** : préparation à base d'huile que l'on applique sur la peau.

**Poudre** : parties de plante ou plante entière broyées finement utilisées pour confectionner les comprimés ou les gélules.

**Remède** : préparation médicinale à base de plusieurs plantes.

**Sirop** : mixture liquide combinée à du sucre ou du miel destinée à apaiser la toux.

**Suc** : sève que l'on retrouve chez les végétaux.

**Suppositoire** : médicament de consistance cireuse à base d'huile essentielle utilisé par voie anale.

**Teinture** : préparation médicinale obtenue par la macération d'une plante dans de l'eau et de l'alcool.

**Vin médicinal** : préparation médicinale obtenue par la macération d'une plante dans du vin.